

La COMIBU appelle les protagonistes électoraux au respect du verdict des urnes

PANA, 24 mai 2020 Bujumbura, Burundi - La Communauté islamique du Burundi (COMIBU) a appelé, dimanche, au respect du verdict des urnes au lendemain du triple scrutin présidentiel, législatif et municipal dont les résultats encore fragmentaires font l'objet de contestations, c'est l'opposition.

A la veille de ce scrutin, la puissante Eglise catholique du Burundi (plus de 65% de la population) avait également lancé un appel à la modération et au respect du verdict des urnes, face à la montée des tensions. Les musulmans du Burundi (autour de 10% de la population) procédaient, dimanche, à la clôture du mois de jeûne, l'un des cinq piliers de l'Islam. Pour le président de la COMIBU, Cheikh Sadiki Kajandi, le respect du verdict des urnes s'impose « d'autant plus que le pouvoir émane de la volonté de Dieu ». Par ailleurs, les élections se sont déroulées « dans le calme et la tranquillité » a encore jugé le dignitaire musulman. La police nationale a dressé un bilan plutôt lourd d'au moins trois morts, 56 blessés et une centaine d'interpellations dans la campagne électorale du 24 avril au 17 mai, accusant le principal opposant d'inciter à la violence. Et puis, « quel que soit l'issue, il est appelé à diriger pour tous les Burundais », toujours du président de la COMIBU. Le Conseil national pour la défense de la démocratie/Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD, parti au pouvoir) arrive largement en tête des résultats provisoires. Les scores avoisinent les 90%, partout où les premières tendances ont été publiées par les décomptes de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à l'intérieur du pays. Par contre, la ville de Bujumbura, capitale économique du Burundi, n'a toujours pas affiché de tendances au triple scrutin, tenu le 20 mai, avec la participation de plus de cinq millions d'électeurs. Du côté de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), on indique que ce retard est lié à l'insuffisance des effectifs chargés de la compilation des résultats des bureaux de vote. La CENI devrait publier les résultats provisoires, au niveau national, d'ici mardi, ce qui va ouvrir la voie aux recours éventuels. Les résultats doivent encore être validés par la Cour constitutionnelle du pays pour être définitifs, selon les procédures légales.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});